

Compte- rendu du CA du 11 mars 2024

Présent.es : Amal, Elisabeth, Georgina, Jean-Luc, Loïc, Marie- Claude, Marie- Hélène, Marie-Odile, Monique, Nicole, Patrick J., Véronique.

Absent.es excusé.es : Anne, Camille, Elise, Fatiha, Michel, Patrick A., Pierre.

Informations

1) Nombreuses demandes de stage

On se réjouit de l'intérêt de nombreux jeunes pour l'Asti. Nous avons retenu les demandes de 3 étudiants et d'une lycéenne pour des stages entre avril et juin.

Les deux étudiants en droit seront sous la responsabilité d'Elise.

- Nathan en Master 2 Droits et Libertés : stage de 8 semaines du 01/04 au 24/05.

- Lilou, en Licence 3 Droit : stage de 2 semaines en juin.

- Camille, lycéenne de 2^{nde} : une semaine en stage d'observation en juin

- Rachel, 1^{ère} année Sciences Po, sera du 27 mai au 21 juin en « parcours civique : un engagement citoyen sur le terrain avec une dimension concrète d'aide directe et d'accompagnement d'un public bénéficiaire. »

2) Signature de l'appel du 23 mars, journée internationale contre le racisme et le fascisme

L'Asti a signé un appel à mobilisation le 23 mars. Il serait cohérent d'être présent à la réunion de préparation de cet évènement. On va proposer aux bénévoles des différents groupes de participer à cette réunion en y étant accompagné d'un membre du CA.

3) Point MDS

Patrick J. fait un retour sur la rencontre avec notre bailleur sur le loyer.

- hausse du loyer

La première année, le loyer a été maintenu au tarif des locaux du Quai de juillet.

Aujourd'hui, Inolya annonce une hausse importante – 1600 € dans l'année pour l'Asti- justifiée par l'augmentation de notre surface.

- location du parking

Inolya veut louer – au prix du marché du centre-ville- les places de parking intérieur, actuellement à disposition de la MDS sans supplément.

L'Asti ne va pas louer ce parking qu'on utilise très peu. Chaque association de la MDS décidera ce qu'elle fait de cette proposition.

- nous avons espéré une diminution de nos charges de chauffage suite à l'abandon d'une aile de notre étage. Pas de chance : on ne peut couper cette partie du système de chauffage général.

- rappel du caractère temporaire de la location

Lors de la rencontre précédente, il n'était pas question de prochain départ des locaux. Cette fois, Inolya a rappelé le caractère provisoire de notre présence ici et la nécessité pour la MDS de chercher de nouveaux lieux.

4) Congrès de la Fasti à Valence

Projet de travail en petit groupe pour préparer la discussion au prochain CA des motions qui nous ont été envoyées par mail le 8 février.

Pas de procuration possible. Il faut être présent au congrès pour voter.

Pour l'instant, pas de volontaire pour aller à ce congrès qui a lieu pendant le week-end de Pentecôte. On va en parler à tous les bénévoles.

5) Bilan de l'évènement du 21 février « Immigré.es »

A l'initiative de LSAA (La sauce aux arts), les organisations et associations en lien avec les exilé.es ont été invitées à participer le 21 février à un évènement au Vieux Saint Sauveur, autour de la publication du livre « Le chien qui a vu le lion » écrit par Mamadou avec le soutien de Marie Odile Lainé.

Le froid et la pluie nous ont obligés à rentrer la stèle de la Commémor'Action à l'intérieur. Quelques problèmes d'acoustique, d'horaires, de météo ont interféré dans le programme. Bilan positif de ce moment chaleureux qui a rassemblé beaucoup de monde, permis des rencontres entre associations, des temps forts autour de lectures, témoignages, musique.

A ce jour, 600 exemplaires du livre ont été vendus.

6) Page INSTAGRAM

Juliette-service civique- - a proposé la création d'une page Instagram Asti pour toucher un public plus large. Elle pourra échanger sur ce travail en cours lors d'une prochaine commission jeunes de la Fasti.

Elle a réalisé une première maquette, que Loïc va transmettre au CA.

RÉFLEXIONS ET DÉBATS

Projet associatif

Suite aux réunions gouvernance, un groupe s'est constitué pour rédiger le projet associatif.

Le projet associatif a pour objectif de proposer une ligne directrice commune à l'ensemble des acteurs (bénévoles, salariée et adhérent.e.s), de présenter l'association aux nouveaux bénévoles et de communiquer en direction des partenaires extérieurs.

Un grand merci à celles et ceux qui se sont investi.es dans ce travail et ont construit un document clair qui décline : l'objet de l'ASTI, son histoire, ses valeurs, ses missions, ses instances, ses plans d'action.

Il rappelle des moments de l'histoire de l'Asti ignorés par de nouveaux membres.

Le projet est valide jusqu'en 2028.

Discussions autour de quelques points à préciser ou amender :

- on préfère le terme « groupe » à celui d'« équipe ».
- page 4 : réunion du bureau une fois par semaine. On va moduler « environ » une fois par semaine plus souple et proche de la réalité
- page 3, il est écrit qu'une des missions de l'Asti est de s'interroger sur les rapports Nord- Sud.
Cette formulation correspondait au contexte de la création de l'Asti. Aujourd'hui, on choisit de définir cette mission en termes de domination qui s'exercent globalement dans le monde, nos sociétés.
- le plan d'actions répertorie les actions actuelles de l'Asti, leurs différentes formes.
Pour introduire une dynamique, que le plan d'actions ne soit pas figé, on convient d'ajouter une phrase sur de prochaines et nouvelles initiatives qui pourront compléter les actions en cours.

Vote à l'unanimité des présents avec les modifications décrites ci-dessus.

Questions diverses

Préparation du 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère

Nous avons été sollicité.es par ATD pour préparer cette journée dont le thème sera la maltraitance institutionnelle et sociale.

A l'Asti, nous constatons quotidiennement ces types de maltraitements. Elles ont augmenté avec la mise en place de la dématérialisation, la nouvelle loi, ...

Pour y réfléchir au sein de l'Asti, définir et repérer les différentes situations de maltraitance, on mettra ce point au prochain ordre du jour des réunions des groupes accueil, profs, juridique, passerelle, lectures.

Accueil du lundi matin

L'accueil de la permanence juridique du lundi matin a longtemps reposé sur deux personnes.

Aujourd'hui, il y a un besoin immédiat de bénévoles pour partager cette tâche.

C'est un moment particulier :

- un temps d'accueil des personnes, certaines attendant dehors depuis longtemps
- l'explication de notre fonctionnement : la réception par ordre d'arrivée des quinze premières personnes auquel le bénévole distribue des cartes numérotées, le fait que les personnes ne peuvent pas être toutes reçues par Elise, ...
- le temps d'entendre et conseiller les personnes qui n'ont pas de place ce jour
- la gestion de l'attente, du café, du téléphone et des passages de la matinée.

Il est nécessaire d'être deux, au moins en début de matinée et que ce soit partagé par plusieurs personnes.

Cette demande de relai va faire l'objet d'appel dans les prochaines réunions de bénévoles.

Temps de préparation avant le CA avec des membres du CA nouveaux, étrangers

Pour une meilleure participation et intégration de membres du CA - personnes étrangères et nouvelles - Marie- Odile propose depuis longtemps un moment de partage et d'explication des points de l'ordre du jour.

N'étant plus au bureau, elle demande à être remplacée pour cet échange préparatoire au CA. Monique, Marie- Hélène et Elisabeth prendront le relai.

Prochain CA : lundi 8 avril à 17h30